



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Municipalités amie des enfants : Espace MUNI accueille quatre nouvelles municipalités dans le réseau et remet un prix Coup de coeur!

Brossard, le 20 novembre 2020 – C’est à l’occasion de la Grande semaine des tout-petits, et plus particulièrement, lors de la Journée mondiale de l’enfance qui se tenait le 20 novembre, qu’Espace MUNI a accueilli les municipalités de Bécancour, de Drummondville, de Saint-Charles-sur-Richelieu et de Saint-Valérien-de-Milton dans le réseau des Municipalités amies des enfants (MAE). Elles se joignent ainsi à 72 municipalités, 8 arrondissements et 2 MRC du Québec engagés à mettre les enfants au cœur de leurs préoccupations. Du même coup, elles adhèrent au réseau mondial Villes amies des enfants composé de plus de 3 500 villes réparties dans 40 pays!

Ces quatre municipalités se sont qualifiées en participant à un groupe d'expérimentation dont le mandat était de contribuer aux travaux d'Espace MUNI dans le contexte de la refonte du programme MAE. En plus de tester la nouvelle mouture du dossier de candidature, elles ont contribué à son enrichissement afin qu’il puisse agir comme véritable levier d'action en faveur des enfants.

Des actions inspirantes

L’adhésion au réseau s’accompagne d’engagements et d’actions concrètes entreprises pour le mieux-être des enfants. Ainsi, la Ville de Bécancour a présenté le Parc des gnomes, un projet permettant de solliciter les sens et l’imaginaire des enfants. Situé au sein d’une forêt écologique préservée, le Parc des gnomes est un lieu féérique gratuit, ludique et accessible à tous les enfants, peu importe leurs capacités.

Du côté de la Ville de Drummondville, c’est l’aménagement du tout premier parcours de vélo éducatif au Québec qui a retenu l’attention du comité. Cette initiative visait à sécuriser les plus jeunes usagers de la route.

Animée d’une volonté politique marquée pour rejoindre les adolescents, la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a quant à elle décidé d’organiser une consultation auprès des jeunes afin de les impliquer dans les processus décisionnels, et du même coup, bonifier l’offre de services et les infrastructures municipales leur étant dédiées.

Concernant la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, le comité a été inspiré par un jardin pédagogique permettant la découverte de l'agriculture urbaine et l'accès à des aliments sains et variés pour petits et grands. D'ailleurs, cette initiative est née d'une volonté de la municipalité de travailler en concertation avec les acteurs du milieu.

« C'est une fierté de voir quatre nouvelles municipalités se joindre au réseau des Municipalités amies des enfants. Cela démontre qu'elles prennent en compte la voix, les besoins, les priorités et les droits des enfants, qu'elles offrent des services et un environnement qui favorise leur épanouissement et qu'elles souhaitent en faire davantage pour les enfants de tous âges. Espace MUNI ne peut qu'être encouragé par ces engagements », assure Doreen Assaad, présidente du conseil et mairesse de Brossard.

Municipalités amie des enfants en bref

Lancée en novembre 2009 au Québec à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, l'initiative Municipalité amie des enfants est un programme d'accréditation et de reconnaissance de l'UNICEF, mis de l'avant par Espace MUNI. L'accréditation MAE symbolise l'engagement de la municipalité envers le bien-être des enfants et les droits de l'enfant. En devenant MAE, une municipalité s'engage, dans le cadre de ses responsabilités, à apporter son soutien à la mise en application de la Convention et à favoriser l'émergence de projets destinés aux enfants au sein de sa municipalité.

Espace MUNI invite l'ensemble des municipalités du Québec à se joindre aux Municipalités amies des enfants et à entreprendre la démarche. Rappelons que 50 % des enfants du Québec habitent dans une Municipalité amie des enfants. Pour en savoir plus sur les étapes et les exigences, visitez la section Municipalités amie des enfants au camf.ca.

Prix Coup de cœur

Espace MUNI a également profité de l'événement pour remettre un prix Coup de cœur, marquant ainsi la fin de sa campagne des bons coups enfance, lancée en novembre 2019 pour souligner le 10^e anniversaire du réseau MAE. C'est la municipalité de Larouche, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui a reçu les votes d'un jury jeunesse, mis sur pied pour l'occasion. C'est donc l'implantation d'une salle de psychomotricité, réalisée en partenariat avec plusieurs acteurs du milieu, dans le centre communautaire de Larouche, qui a su ravir le jury.

La participation citoyenne des jeunes étant un des principes valorisés par Espace MUNI, l'organisation tient à remercier Émilie Drolet et Rosalie Dubé, jeunes ambassadeurs de Granby, Gabriel Gagné et Anaïs Berthiaume, conseil jeunesse de Victoriaville, et Camille Nourry du conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska, pour leur participation au jury.

À propos d'Espace MUNI

Espace MUNI est une organisation à but non lucratif née de la fusion entre le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) et le Carrefour action municipale et famille (CAMF). Forte d'un réseau regroupant plus de 400 municipalités et MRC du Québec, l'organisation poursuit l'objectif d'offrir un environnement municipal durable et inclusif qui permet aux citoyennes et aux citoyens de développer leur plein potentiel.

Espace MUNI vous invite à consulter la fiche « Soyons des voisins solidaires envers nos enfants pour faire face au coronavirus » publiée au printemps dernier sur son [site Web](#).

Le site Web d'Espace MUNI étant en développement, nous vous invitons à nous suivre sur [notre page Facebook @EspaceMUNI](#) et en ligne au www.camf.ca.

Information :

Dominique Racicot

Conseillère, communications et affaires publiques

514 432-6432 cell. | dracicot@espacemuni.org